

Honoraires TTC sur prestations concernant l'immobilier d'habitation

Estimation d'un bien pour succession :120 € TTC

Transaction :

- Moins de 16 000 € : 2 000 € TTC
- De 16 000 à 61 000 € : 10 % TTC
- De 61 000 à 107 000 € : 8 %
- Au-dessus : 7 %
- Mandat de recherche : 7 %

Transaction sur Terrains : 9,70 %

Gérance :9,60% TTC

Mise en location à l'année..... 150 € charge bailleur

Garantie de paiement des loyers impayés..... 2,40 % TTC.

Prestations particulières / honoraires annexes en gestion : sur demande et sur devis

Vacation pendant les heures ouvrables :

- Gérant : 72 € TTC
- Collaborateur : 48 € TTC
- Secrétariat : 36 € TTC

Constitution du dossier, visite et rédaction de bail*

4 €/m² charge bailleur et 4 €/m² charge locataire.

Etat des lieux*.....3 €/m² charge bailleur et 3 €/m² charge locataire

Location de Vacances :

- Au mois.....15% TTC
- A la quinzaine et la semaine.....15% TTC
- Gestion.....10% TTC
- Frais de dossier.....30 € TTC
- Casse diverse.....30 € TTC
- Assurance désistement..... 4,85% TTC
- Ménage..... 95 € TTC

Rédaction des baux commerciaux saisonniers :.....10,20%

Aucun honoraires, aucun frais de quelque nature que ce soit (publicité...) n'est dû avant la conclusion d'un contrat

*Ces honoraires seront partagés par moitié entre le bailleur et le locataire, dans le cadre de la loi du 6 juillet 1989.

TVA en vigueur : 20%

Novembre 2015

Transactions Immobilières - Locations saisonnières - Gestion à l'année

8, rue de l'Église - Place de la Mairie - BP 12, 40480, Vieux Boucau

Tel : 05.58.48.13.50 - Fax : 05.58.48.14.37 - Email : agence.bouquet@wanadoo.fr - Site Internet : www.immobilier-vieux-boucau.com

www.orpi.com

S.A.R.L au capital de 40 000 € - SIRET 343 656 914 00011 - RCS DAX B

Cartes Professionnelles N° 18 et 20 délivrées par la préfecture des Landes - Caisse de Garantie F.N.A.I.M - N° 7457 - 89 rue de la Boétie - 75008 PARIS

